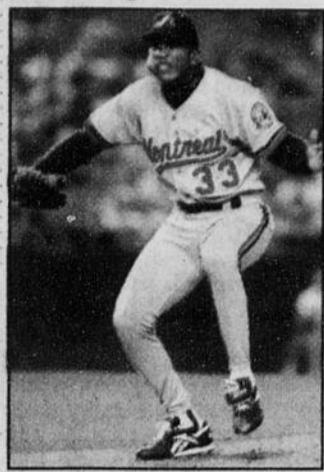


JE NOTRE CORNET PRÉFÈRE 45¢

BURGER KING "PIS Y'EST BON"

POUR UN TEMPS LIMITÉ 0781.4

Les sports/C1



Carlos Perez a été le lanceur perdant, hier.

Les Expos perdent le match... et Alou

9 joueurs de l'Estrie avec l'équipe de baseball senior du Québec

Danseuses/B4



Les «playmates» livrées en pâture à plus de 150 hommes

Chez nous/B1



Léo Chapdelaine, un «vieux» chevalier du parachute

Défense/B5



Le ministre David Collenette

Ottawa dépensera 2,04 milliards \$ en blindés sur 10 ans

Météo/A2

(229e jour de l'année)

Lever du soleil: 5h49

Coucher: 19h53

Ensoleillé;

max.: 27°

Demain: ensoleillé;

max.: 26°

Mort au travail chez Sherwood-Drolet

Le conducteur du chariot élévateur n'a pu éviter l'employé de la compagnie sous-traitante

Claude PLANTE Sherbrooke

Un homme travaillant comme sous-traitant sur le site de la compagnie Sherwood-Drolet est mort hier en fin d'après-midi au bloc opératoire du CHUS où il avait été transporté d'urgence après qu'un chariot élévateur l'ait violemment heurté sur le site des installations du fabricant de bâtons de hockey.

L'homme, Yvan Labrecque, est décédé des suites des blessures sub-

ies lors de l'impact avec le véhicule, pendant qu'on tentait de lui sauver la vie en salle d'opération. Son épouse dépêchée sur place était à ses côtés lorsqu'il a rendu l'âme.

Hier en fin d'après-midi, chez Sherwood-Drolet, on attendait les agents de la Commission de santé et sécurité au travail (CSST) pour qu'ils procèdent à l'enquête.

Première visite chez Sherwood-Drolet

Visiblement ébranlé, le président

de la compagnie, Denis Drolet, a indiqué que sa compagnie effectuera sa propre enquête interne pour éclaircir les circonstances de l'accident. «L'homme était à sa première visite chez nous, je crois. Il n'était pas nécessairement au courant des allées et venues des chariots élévateurs.»

Le directeur des ressources humaines de la compagnie, André Bergeron, a pour sa part raconté que la victime de l'accident, un sous-traitant spécialisé dans les travaux électriques, était présente sur le site

des installations de Sherwood-Drolet en vue de l'exécution de futurs contrats.

Il semble, d'après les premières indications, que l'électricien s'apprêtait à prendre une photo d'installations électriques situées à l'extérieur entre les usines de la compagnie, rue Sherwood dans le quartier ouest de Sherbrooke. Pour s'assurer de tout prendre sur la photo, le travail-

leur aurait reculé sans regarder où il allait.

C'est à ce moment qu'un chariot élévateur aurait surgi et happé l'homme. Le conducteur du véhicule industriel chargé d'une immense pile de planches n'aurait pas pu l'éviter. Quand le chauffeur s'est aperçu du drame, il s'est empressé de stopper sa machine pouvant lever un poids de 15 000 livres.

«Pas de négligence», assure-t-on (A4)

Transport adapté Sherbrooke-Montréal

Gilles Coutu remporte une grande bataille

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Pour la première fois, je vais pouvoir faire comme tout le monde, aller voir un bon match des Expos ou un opéra à la Place des arts quand ça me plaît.»

M. Gilles Coutu et le Regroupement des usagers du transport adapté du Sherbrooke métropolitain, dont il est président, ont gagné une bataille qui a duré quatre ans, sans compter les échanges des années antérieures, depuis la fin des années 1980, pour obtenir des services de transport adapté pour les personnes en fauteuil roulant.

Ce matin, 5h30, un autobus passait prendre Gilles Coutu pour l'emmener à Montréal, pour une conférence de presse au cours de laquelle on allait annoncer la mise en place du nouveau service inter-cités. «Pour la première fois, je fais comme tout le monde pour me rendre à Montréal!»

À compter de cet automne, les personnes se déplaçant en fauteuil roulant pourront bénéficier d'un service de transport adapté inter-cités, entre Sherbrooke et Montréal, ainsi qu'entre Sherbrooke et Québec.

Il faut voir le sourire qui illumine la figure de Gilles Coutu pour comprendre à quel point ce service lui paraissait important. «Toi, tu décides d'aller voir une partie de hockey ce soir, une heure et trois quarts plus tard t'es rendu, fait-il remarquer. Moi, un opéra à la Place des arts, ça me tenterait peut-être, mais il faut une longue organisation de plusieurs jours pour y parvenir.»

C'est donc une liberté nouvelle que gagnent les personnes en fauteuil roulant, explique-t-il. Et le service sera plus utile qu'on ne peut le supposer. «Moi, j'ai au moins huit réunions par année à Montréal. C'est donc un besoin réel. Et c'est sans compter qu'on peut dorénavant aller voir des amis, de la parenté.» Gilles Coutu ne regrette qu'une chose: «J'ai deux copains, Gérard Bouffard et Bruno Roy, qui ne verront pas le succès que nous connaissons aujourd'hui. Ils sont décédés maintenant.»

Une longue lutte

Il reconnaît que la Commission des droits de la personne y est pour beaucoup dans le résultat de cette longue lutte pour la reconnaissance des droits des personnes en fauteuil roulant. Il aura fallu des conférences de presse, plusieurs rencontres avec des transporteurs et le ministère des Transports du Québec, des expérimentations diverses, des pétitions, de nombreuses lettres à diverses instances et médias, une participation à deux consultations fédérales, un projet présenté en bonne et due forme à la compagnie d'autobus Auger et même une manifestation devant le terminus d'autobus de Sherbrooke.

La compagnie d'autobus, dont le nom est sur le point de changer pour Sherbus, offrira dorénavant une place dans un véhicule pour une personne en fauteuil roulant.

M. Coutu remercie tous les intervenants qui ont contribué à la mise en place de ce service.

«Oh! il reste à obtenir une deuxième place dans le véhicule et un deuxième véhicule, mais ça, c'est peut-être pour bientôt. Il reste aussi à obtenir le rétablissement de la gratuité pour la personne qui accompagne une personne en fauteuil roulant, parce que le gouvernement fédéral oblige maintenant à payer 25 pour cent du billet de l'accompagnateur; c'est une tracasserie. Il reste aussi à obtenir la reconnaissance du droit d'être desservi par les transports adaptés urbains comme visiteurs. A Sherbrooke, les visiteurs en fauteuil roulant peuvent obtenir le service, mais à Montréal on a décidé de desservir en priorité les usagers locaux. Pourtant, il y a toujours de la place dans un autobus. Oui, il reste encore beaucoup de travail à faire. Mais aujourd'hui, c'est un temps de fête.»



Gilles Coutu

Magnifique victoire (Éditorial en A6)

LA SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS EST EN CAUSE



Pour des enfants comme Yhel (avec une calotte) ou Jérémie et Catherine (tous deux à la gauche de Yhel), la perte du transport est de nature à inquiéter des parents comme Aline Duquette et Louise Drouin.

La perte de transport inquiète des parents de l'école Larocque

Gilles FISETTE Sherbrooke

La perte du transport d'écoliers pour des jeunes du quadrilatère Alexandre, King, Laurier et Aberdeen est de nature à mettre leur sécurité en danger. Cette décision soulève donc la colère et l'opposition de leurs parents.

Hier matin, en conférence de presse, des représentants de ces parents ont rendu publics les arguments qu'ils entendaient défendre en soirée devant le comité de révision, lequel soumettra une recommandation au conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) pour sa réunion du lundi 21 août.

Cette décision de couper le transport scolaire à ces élèves de l'école Larocque, a dénoncé Louise Drouin, au nom du Comité des parents pour le transport scolaire à l'école Larocque, concerne une vingtaine d'enfants du primaire, de la première à la sixième année, mais prend un sens encore plus dramatique pour les jeunes du premier cycle du primaire, bien entendu.

Ces enfants, souligne-t-elle, avaient obtenu en 1993 le droit au transport scolaire, malgré la règle du 1,6 kilomètre en

deçà duquel il n'y a pas de transport scolaire pour les jeunes du primaire et du secondaire. La dérogation avait été accordée à la suite de pressions faites par les parents d'enfants du secteur. Ce «privilege» vient de leur être enlevé, dans la foulée des restrictions budgétaires.

Danger

Selon les parents présents, dont Aline Paquette et Caroline Genier, le trajet qu'ont à emprunter ces enfants présente plusieurs situations potentiellement dangereuses.

Il y a d'abord le fait que la rue Alexandre est une artère commerciale très fréquentée et que la présence de camions de livraison obstruant à l'occasion les trottoirs peut obliger de jeunes enfants à descendre dans la rue.

Les parents déclarent par ailleurs, pour renforcer le fait que le secteur est dangereux, qu'une brigadière a été blessée à l'intersection Aberdeen et Gillespie, en janvier dernier.

Ils ajoutent que la présence de la voie ferrée vient également mettre la sécurité des enfants en danger, sachant l'attraction des enfants pour les trains.

Ils soulignent également le nombre de raccourcis dangereux que les enfants peuvent emprunter sur ce parcours et où ils

peuvent faire des rencontres non souhaitées si on connaît le genre d'individus qui fréquentent le secteur.

Enfin, ces parents rappellent que la rue Larocque est abrupte et accueille une circulation lourde pouvant entraîner des situations dangereuses, notamment en hiver.

La Commission scolaire évalue à environ 45 000 \$ le coût du service qui était offert à ces enfants, un montant que contestent les parents. Mais, explique-t-on à la CSCS, on ne peut pas seulement tenir compte du coût moyen du transport par autobus et le multiplier par le nombre d'enfants; dans ce cas précis, on parle du coût d'utilisation d'un autobus et d'un chauffeur, soit environ 45 000 \$.

De toute façon, soulignent les parents, «la vie de nos enfants n'a pas de prix».

Hier, ils se croisaient les doigts dans l'espoir que leurs arguments réussissent à convaincre les gens du comité de révision et les commissaires. Quant au commissaire du quartier, Robert Courville, lequel figure parmi les quatre personnes formant le comité de révision, il n'a pas caché pencher en faveur de la demande des parents.

À la CSCS, on signalait que des brigadiers scolaires sont en fonction à toutes les intersections jugées dangereuses.

Ottawa règle la note d'Oka 90

Québec arrache 45,3 millions de plus

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Après cinq ans d'attente, le gouvernement fédéral a décidé de verser la somme supplémentaire de 45,3 millions \$ au Québec pour l'aider à éponger sa dette liée à la crise d'Oka survenue en 1990, a annoncé hier le ministre des Affaires intergouvernementales Marcel Massé. Ottawa avait déjà versé 5,3 millions \$ en juillet 1992.

M. Massé a indiqué qu'il s'en remettait ainsi aux conclusions du rapport «complet, impartial et crédible» du vérificateur général Denis Desautels.

«Le gouvernement fédéral a décidé d'accepter en totalité les recommandations

du vérificateur général, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse. Il versera donc le solde dû au gouvernement du Québec.»

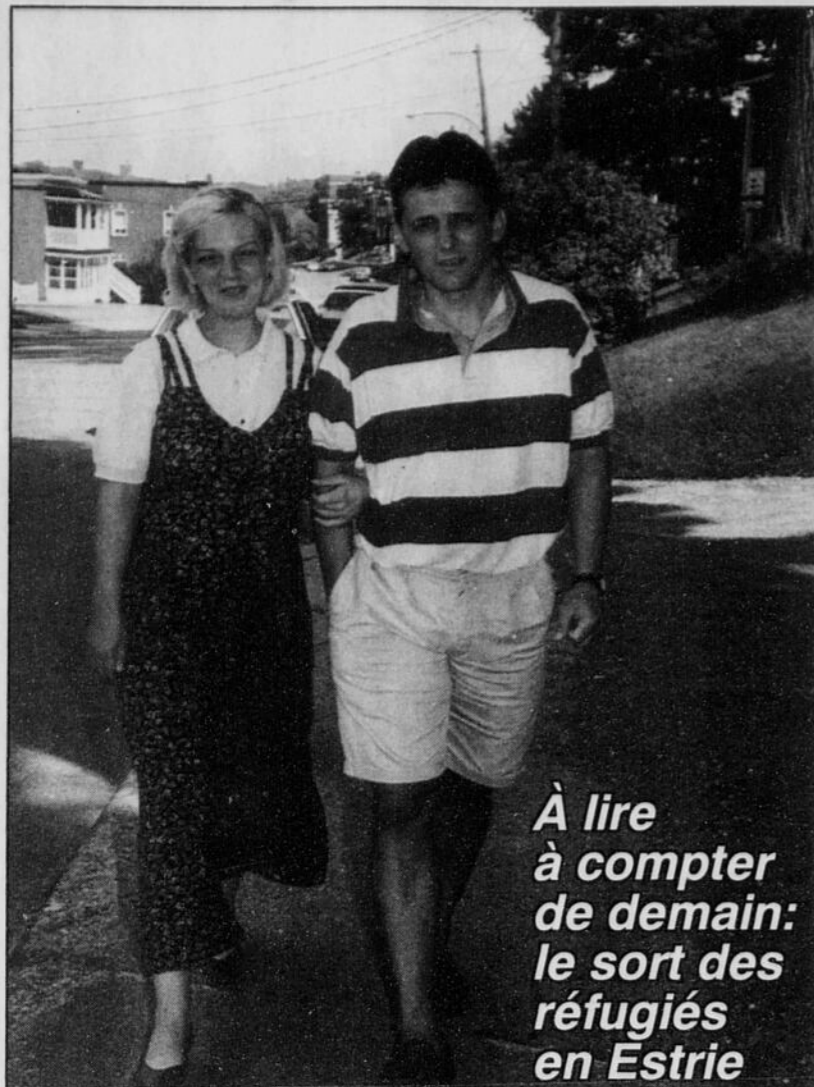
Au printemps, le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes Louise Beaudoin avait soumis une note de 79 millions \$ à Ottawa, mais elle devra se contenter finalement de 50,6 millions \$.

Néanmoins, Mme Beaudoin s'est dite «relativement satisfaite» du dénouement de ce dossier.

«C'est un début, un bon début et je m'en réjouis pour les Québécois et les Québécoises, car le gouvernement précédent avait reçu 0 cent en quatre ans alors qu'en 10 mois, on arrache en quelque sorte 45 millions \$ dans ce dossier-là», a-t-elle déclaré hier sur les ondes de RDI.

Mme Beaudoin n'a pas manqué de rappeler toutefois qu'Ottawa devait toujours 119 millions \$ à Québec pour payer des programmes d'éducation destinés aux autochtones et 135 millions \$ en paiements de stabilisation.

À la demande du gouvernement fédéral, M. Desautels a scruté à la loupe les demandes du Québec et tous les comptes liés à la crise d'Oka de 1990. En décembre 1990, le ministre libéral de la Sécurité publique Claude Ryan avait évalué les coûts à quelque 129,5 millions \$. Puis en septembre 1994, le gouvernement du Québec soumettait une note définitive de 108 millions \$. A son arrivée au pouvoir, le Parti québécois est revenu à la charge en réclamant environ 79 millions \$.



À lire à compter de demain: le sort des réfugiés en Estrie

Mladenka Sindik et son époux, Milan Sindik, l'une des premières familles qui sont arrivées en région en 1993, savourent la tranquillité de la ville de Sherbrooke tout en attendant la venue de leur deuxième enfant. Milan, qui est ingénieur en mécanique espère toujours cependant trouver un boulot.

Téléphoto, Claude Poulin

Une ruche qui bourdonne

L'action ne manque pas au Service d'aide aux Néo-Canadiens avec l'arrivée des réfugiés

Kathy NOËL Sherbrooke

L'accueil des réfugiés de l'ex-Yougoslavie, qui arrivent par dizaines ces jours-ci, a littéralement transformé le Service d'aide aux Néo-Canadiens en une véritable ruche où tout est mis en oeuvre pour favoriser l'intégration de familles parfois fort démunies.

Un petit saut hier à l'organisme situé sur la rue Short, à Sherbrooke, a suffi pour constater ces dires. La responsable de l'accueil, Sylvie Champagne, entre deux préoccupations, ne trouvait qu'une minute pour essayer la sueur sur son front. Rappelons que le SANC se prépare à accueillir une cinquantaine de réfugiés qui arriveront mardi et mercredi prochains. Il faudra pour la cause mobiliser plus d'une trentaine de bénévoles.

Même de l'extérieur du SANC, l'atmosphère est perceptible. La

porte entre-ouverte laisse voir des gens qui circulent et entendre des téléphones qui sonnent. À l'intérieur, près de l'entrée, une série de sacs d'épicerie sont alignés.

«Nous collaborons avec Moisson Estrie pour du dépannage alimentaire. Les familles qui viennent d'arriver sont démunies», mentionne la responsable de l'accueil.

Démunies certes, et non moins décontenancées. Le SANC, qui encadre les immigrants du terminus d'autobus jusqu'à ce qu'ils soient installés, est à même de le constater.

«Quand ils descendent de l'autobus, ils ont peur. Ils quittent leur pays pour toujours. C'est un moment difficile et ils sont stressés. Ils posent beaucoup de questions et il y a bien sûr le problème de la communication tout de suite en partant. Certains ont vu des choses difficiles aussi...»

Concentrés Bien que l'on souhaiterait une

plus grande répartition des nouveaux arrivants dans les logements de différents quartiers, il semble qu'ils soient concentrés surtout près des services d'aide qui les concentrent. Le SANC, le COFI, les classes d'accueils, sont des pôles qui attirent les réfugiés vers l'Ouest surtout. «Il serait souhaitable d'éviter la concentration en décentralisant les services, que d'autres écoles acceptent de prêter des locaux par exemple», mentionne Sylvie.

Quant à l'évolution dans l'intégration de ces nouveaux venus, tout converge vers une même préoccupation: l'emploi, qui se fait rare.

«Leur premier travail, c'est d'apprendre le français, indique tout d'abord la responsable. Quand ils ont passé à travers la première année et appris comment fonctionner le milieu du travail ici, ils sont plus en mesure d'entreprendre la recherche d'emploi.»

«Souvent, l'intégration passe par le travail, poursuit-elle. Ils se sentiront vraiment intégrés lorsqu'ils se

sentiront utiles. Ce n'est que quand ils auront du travail que l'on pourra dire qu'ils sont sur la véritable voie de l'intégration», conclut Sylvie Champagne.

Ils seront 109 en tout à descendre à Sherbrooke pendant le mois d'août, ce qui portera à environ 350 le nombre total de réfugiés reçus depuis le début de 1995.

Et si le SANC ressemble à une ruche en prévision des prochaines arrivées massives, il a aussi un urgent besoin d'abeilles. Avec la rentrée qui se prépare, il devient moins évident de trouver des gens disponibles.

«Pour les prochaines arrivées. Nous manquons de bénévoles. C'est urgent que ceux qui sont intéressés communiquent avec nous le plus tôt possible. Nous avons besoin de gens qui ont des journées complètes à donner et qui ont une voiture pour aider les réfugiés à se trouver un logement. Nous avons seulement cinq jours pour les placer tous...», indique Sylvie Champagne.

«J'ai perdu 4 mois de loyer!»

Un propriétaire, Alain Dion, s'estime victime du laxisme du gouvernement

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Alain Dion, co-propriétaire de quatre immeubles à logements à Sherbrooke, n'a rien contre les bénéficiaires de l'aide sociale, «de bons locataires», dit-il, mais il estime que certains mauvais payeurs profitent du système au point de les qualifier d'«intouchables».

«Je n'ai rien contre les bénéficiaires de l'aide sociale. La grande majorité se conduisent comme il faut et payent leur loyer, mais moi j'ai perdu quatre mois de loyer et je n'ai aucun recours», déclare M. Dion, à la suite d'une décision de la Régie du logement d'ordonner l'éviction d'un locataire qui refusait de payer son loyer depuis mai dernier.

Il convient aussi que le sujet est délicat: «Les propriétaires ont peur de dénoncer ces situations-là, ils passent pour de «gros méchants», mais il y a des limites», lance-t-il au sujet de sa mésaventure qui lui a coûté près de 2000 \$ en pertes de revenu, frais d'avocats, de huissier, etc.

Cette histoire a débuté en février dernier lorsque M. Dion a loué - au coût de 225 \$ par mois - un logement de la rue Esplanade à une dame de 49 ans originaire de Montréal et bénéficiaire de l'aide sociale.

«Elle avait été hébergée chez des religieuses à Montréal et semblait correcte», raconte M. Dion.

Mais dès le mois de mai, dit-il, la locataire a cessé de payer son loyer prétextant entre autres le mauvais état de la baignoire et du réfrigérateur, de même que les délais pour apporter les réparations.

Elle s'estimait également victime d'intimidation et d'intrusions indues dans son logement, en plus d'accuser le propriétaire de «délits».

Alain Dion jure qu'il n'en est rien et soutient plutôt avoir cherché à s'entendre avec sa locataire.

«J'ai décapé le bain, mais après ça elle m'a



Alain Dion, co-propriétaire de quatre immeubles à logements à Sherbrooke.

dit que le réfrigérateur était sale, deux mois après avoir signé le bail. De plus, elle a changé les serrures sans mon consentement», mentionne-t-il.

Laisser-aller

Face à cette situation, M. Dion invite celle-ci au dialogue et lui réclame le loyer impayé, ce qui, dit-il, lui vaudra une plainte à la Régie du logement et de nouveaux délais.

«Le 5 juin, un avocat de l'Aide juridique est à l'audition, mais la dame ne se présente pas et demande une remise de la cause. Je reçois une autre convocation pour le 17 juillet», raconte-t-il.

La Régie du logement rend finalement une décision le 31 juillet: elle rejette les demandes de la dame, faute de preuve, résilie le bail et lui ordonne de quitter les lieux, en plus de la condamner à payer trois mois de loyer (675 \$) plus les frais judiciaires de 41 \$.

«Je n'ai rien contre le fait qu'elle ait des recours, mais je veux que justice soit faite!», s'insurge M. Dion, qui est persuadé que la dame ne le remboursera pas.

«Ce que je dénonce, c'est que les chèques des loyers ne soient pas déposés à la Régie ou au curateur public le temps de régler les litiges comme ceux-là. Je déplore le laisser-aller du gouvernement: des gens font des choses comme ça et s'en tirent sans payer puisque la Régie n'a pas le pouvoir de collecter les loyers.»

«Si cette personne-là travaillait, je pourrais faire saisir son salaire, mais parce qu'elle ne travaille pas elle a droit à tous les avantages du système et moi je ne me ferai jamais payer!», constate-t-il.

«La majorité des assistés sociaux payent sans problème, mais on devient méfiant avec de mauvaises expériences comme celles-là», conclut M. Dion.

Hier soir, la dame, qui ne voulait pas révéler son identité publiquement, s'attendait à être évincée de son logement dans les prochaines heures. Elle a appelé au journal pour exprimer son désespoir et demander de l'aide pour se reloger. La dame se disait victime d'une grave injustice dans toute cette affaire et reprochait aux avocats de ne pas avoir défendu sa cause.

Voies de fait à l'endroit de policiers

Le Hell's Angel Sylvain Vachon subira son procès le 5 septembre

Sherbrooke(psi)

Sylvain Vachon, âgé de 28 ans, membre en règle des Hell's Angels du chapitre de Sherbrooke, subira son procès le 5 septembre concernant deux accusations de voies de fait à l'endroit de policiers, deux accusations d'entrave et une accusation de menace de faire sauter la maison d'un policier.

Incarcééré depuis ces incidents

survenus le 9 août, vers 0 h 05, rue Principale Ouest, à Magog, Vachon devra demeurer derrière les barreaux jusqu'à la tenue de son procès qui se déroulera devant un juge de la Cour du Québec.

Plus tôt cette semaine, le ministre public, représenté par Me André Campagna, a fait entendre un témoin, spécialiste de la répression du banditisme de la Sûreté du Québec, dans le cours de l'enquête traitant de l'éventuelle remise en liberté ou non de l'accusé.

Or dès les premiers balbutiements de cette enquête, le défenseur Michel Dussault a adressé une requête au juge Michel Beauchemin, de la Cour du Québec, afin que la preuve révélée lors de cette étape judiciaire ne soit pas divulguée.

Tout au plus peut-on préciser qu'outre le témoin de la couronne, le juge Beauchemin aura entendu quatre personnes, à savoir le père et le frère de l'accusé de même que deux membres de la Régie de police Memphrémagog, appelés à la barre par la défense.

Selon les informations déjà publiées lors de l'arrestation du Hell's Angel, il semble que les policiers ont intercepté le motard rue Principale Ouest parce le système d'échappe-

ment ne semblait pas conforme. Ils ont également voulu vérifier le cas-là.

Les vérifications en cours se seraient gâtées avec le résultat que l'on connaît.

LA LOTTO 6 / 49	19 20 28 30 31 43 (35)
L'EXTRA	4 4 1 5 0 9
LA QUOTIDIENNE	2 6 0 - 8 9 2 7

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, JIK 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile: — Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3,74
taxe de vente du Québec: 24
Coût à l'abonné: \$3,95

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT: 1 an \$255,00, TPS \$17,85, TVA \$17,74 = \$290,59
6 mois \$140,00, TPS \$ 9,80, TVA \$ 9,74 = \$159,54
3 mois \$ 80,00, TPS \$ 5,60, TVA \$ 5,56 = \$ 91,16
1 mois \$ 30,00, TPS \$ 3,50, TVA \$ 3,48 = \$ 36,98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT: 1 an \$310,00, TPS \$21,70, TVA \$21,56 = \$353,26
6 mois \$185,00, TPS \$12,95, TVA \$12,87 = \$210,82
3 mois \$110,00, TPS \$ 7,70, TVA \$ 7,65 = \$125,35
1 mois \$ 55,00, TPS \$ 3,85, TVA \$ 3,83 = \$ 62,68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an \$700,00, 6 MOIS \$410,00, 3 MOIS \$265,00, 1 MOIS \$130,00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

10 MARATHONS DE 500\$ À GAGNER!

BINGO À GAGNER 5 000\$ EN ARGENT! SOLEIL

Tout l'été!

5e MARATHON (CARTE COMPLÈTE) CARTE BRUNE

Le prochain marathon débute ce samedi 19 août. Prenez votre carte de bingo à l'intérieur du prochain **Télé-Plus de La Tribune.**

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR

POUR VOUS ABONNER 564-5466 1 800 567-6955

La Tribune

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke. Aucun numéro ne sera donné par téléphone. 07242

RÉSULTATS

Banco

Tirage du 95-08-16

11	12	19	20	21
22	26	29	31	32
34	36	38	39	46
49	58	64	65	66

Prochain tirage: 95-08-17

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Vendredi	Samedi	Dimanche
ENSOLEILLÉ	CIEL DÉGAGÉ	ENSOLEILLÉ	ENSOLEILLÉ	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE PLUIE
max 27	mjn 13	max 26	13/27	16/28

MÉTÉO-NAUTIQUE

Memphrémagog/Lac Champlain

1-900-451-4199

*0,95\$ LA MINUTE

Environnement Canada La météo à la source

INDEX

Arts:	C-5	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-5	Petites annonces:	D-3
Économie:	D-1	Sports:	C-1

La réfection de trois bâtiments désaffectés dans la rue Alexandre aura un impact certain, soutient Mario Lebeau

Le centre-ville espère un effet boule de neige

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

La réfection des trois bâtiments désaffectés dans la rue Alexandre devrait provoquer un effet boule de neige au centre-ville de Sherbrooke.

C'est du moins l'avis de Mario Lebeau, directeur de la Société de développement du centre-ville, qui révèle que d'autres projets sont à l'étude.

«Ce projet aura un impact certain, de penser Mario Lebeau. Certains propriétaires ont effectué récemment des rénovations. D'autres sont intéressés à en faire autant mais attendaient de voir l'implication des autres. Ce projet indique aux commerçants qu'il y en a qui ont confiance à la rue Alexandre.»

Le directeur de la société mentionne également que la réfection de

trois bâtiments par Daniel Houle dont faisait état La Tribune, hier, satisfait aussi les exigences architecturales.

«Au niveau de l'architecture, dira-t-il, le traitement sur la rue Alexandre est très important. Chacune des interventions doit être songée et ce projet va en plein dans ce sens-là.»

Intérêt grandissant

L'intérêt pour la rue Alexandre va grandissant selon Mario Lebeau. Mentionnons l'arrivée récente de restaurants français et vietnamien, la transformation du magasin de Raymond Lemieux en brasserie ainsi que la réfection d'un édifice à l'intersection de Camirand pour un magasin de sport.

Au chapitre du logement, un promoteur a également rénové un bâtiment face au Loubar. Ce même propriétaire s'affaire aussi à la réfection



«La réfection de trois bâtiments désaffectés dans la rue Alexandre «aura un impact certain, avance Mario Lebeau. Certains propriétaires ont effectué récemment des rénovations. D'autres sont intéressés à en faire autant mais attendaient de voir l'implication des autres. Ce projet indique aux commerçants qu'il y en a qui ont confiance à la rue Alexandre.»

tion d'un édifice, rue Frontenac cette fois et qui abritait il y a peu le commerce Daguerre Photo.

«Il y a un autre projet de rénovation

d'un bâtiment de trois étages rue Alexandre, de révéler Mario Lebeau. Il s'agit de promoteurs de Montréal et le projet est actuelle-

ment à l'étape du financement.»

Interrogé sur l'avenir des édifices du centre-ville de Sherbrooke qui ont jadis logé un restaurant St-Hubert, l'Hôtel Wellington et le centre commercial des Grandes-Fourches, le directeur avoue qu'il n'y a pas à ce jour de projets de relance sérieuse.

«Ça prend du temps pour faire revivre un centre-ville, de plaider Mario Lebeau. Il faut se donner du temps et se rappeler qu'on a fait de l'étalement urbain durant 20 ans. Il faut généralement se donner une dizaine d'années pour réanimer un centre-ville en conjuguant les actions de tous les intervenants.»

CLSC

Le CLSC SOC aura une nouvelle vitrine, rue Alexandre, dans l'un des édifices rénovés par le promoteur Daniel Houle. Le directeur du CLSC, Jaime Borja, explique que l'institution conserve son siège social

dans la rue Camirand. Le contrat de location vient d'ailleurs d'être renouvelé pour une durée de cinq ans.

La nouvelle local, rue Alexandre, permettra d'accueillir les femmes enceintes dans le cadre du projet OLO (œufs, lait et orange). Ce projet a été mis sur pied afin de soutenir les femmes vivant seules ou en milieu défavorisé.

«On voulait leur donner un local plus adapté à leur cadre de vie, d'expliquer Jaime Borja. Le projet OLO, c'est un peu l'équivalent des anciens cours prénataux. On touche cependant tous les aspects d'une naissance afin de favoriser la naissance d'enfants en bonne santé.»

Le directeur ajoute que le taux de naissance d'enfants, dont le poids est inférieur à 2500 grammes, est élevé au Québec. Les naissances précoces ou d'enfants d'un poids anormal représentent un coût énorme pour la société selon Jaime Borja.

GRAND DÉPLOIEMENT POUR ARRÊTER UN JEUNE SOUPÇONNÉ D'AVOIR TIRÉ SUR LA MAISON D'UN AMI

Cueilli par les policiers au saut du lit

Pierre SAINT-JACQUES

Canton de Brompton

Détectives, policiers et membres du Groupe d'intervention de la Police municipale de Sherbrooke ont cueilli vers sept heures du matin, hier, au domicile familial, un jeune homme de 20 ans soupçonné d'avoir tiré des coups de feu vers la maison où réside un ancien ami.

Sous le commandement du capitaine Louis Raiche, l'opération sans bavure s'est déroulée 10, rue Paradis, un secteur paisible du Canton de Brompton.

Sous le regard médusé de nombreux citoyens qui quittaient pour le travail ou encore qui déjeunaient à l'extérieur, une douzaine de policiers ont été déployés dans le secteur et autour de la maison visée par l'opération.

La curiosité s'éveille rapidement à la vue des membres du G.I., certains dans leur tenue noire, d'autres dans des uniformes de camouflage.

Un appel téléphonique a informé les parents du jeune homme de l'opération policière en cours et de son but, à savoir l'arrestation de leur fils.

On a donc demandé aux parents de réveiller le jeune homme et de lui demander de sortir à l'extérieur les mains sur la tête.

Ce qu'il fit sans aucune forme de résistance.

Une fois à l'extérieur, on lui a demandé de s'allonger à plat ventre sur le sol. On lui a passé les menottes puis on lui a fait prendre place dans un véhicule de patrouille pour le mener au quartier général, rue Marquette, à Sherbrooke.

Dominique Auger devait comparaître plus tard en journée, au palais de justice de Sherbrooke, pour répondre à une accusation d'utilisation d'arme à feu dans l'intention de commettre un acte criminel, de possession d'une arme prohibée et d'entreposage non conforme de deux armes à feu.

Pourquoi ce déploiement policier?

Le samedi 12 août, avant les premières lueurs de l'aube, deux individus dont le suspect rôdent dans les parages de la maison occupée par un ancien ami, dans le Canton de Brompton.

À quatre heures du matin, un premier coup de feu est tiré. À cinq heures du matin, deux autres coups de feu sont tirés. Puis plus rien.

Il importe de savoir que le propriétaire et sa femme sont partis en vacances. Se trouvent dans la maison, le fils d'une vingtaine d'années et sa compagne.

La compagne s'est levée de tôt matin pour aller au boulot. Elle a constaté qu'il y avait panne de courant mais sans plus. Le temps avait été vilain cette nuit-là.

S'étant levé plus tard, le fils a à son tour remarqué la panne d'électricité. Après s'être informé auprès des



Photos La Tribune par Pierre Saint-Jacques



Une fois le jeune homme à l'extérieur, les policiers lui ont demandé de s'allonger à plat ventre sur le sol. On lui a passé les menottes puis lui ont fait prendre place dans un véhicule de patrouille pour le mener au quartier général, rue Marquette. À gauche, Serge Fournier, porte-parole de la Police municipale de Sherbrooke, tient les armes à feu saisies à l'endroit où le jeune homme habite. On a aussi saisi une petite quantité de marijuana.

voisins qui étaient, eux, alimentés en électricité, il a fait le lien avec les coups de feu.

Les trois coups de feu avaient été tirés contre la maison. L'un a endommagé l'entrée électrique, un autre a troué la vitrine du salon et un troisième a pénétré dans la structure de la maison.

À midi, le même jour, la Police municipale de Sherbrooke est informée de l'incident. On lui donne même le nom d'un des suspects.

«Durant l'enquête, nous avons appris que le jeune homme possédait des armes à feu et qu'il avait même un antécédent pour avoir braqué une arme à feu. On ne voulait prendre aucun risque surtout que l'opération se déroulait dans un quartier résidentiel», a expliqué le policier Serge Fournier, porte-parole de la Police municipale de Sherbrooke.

Les policiers ont effectivement saisi une carabine 22 au canon tronqué et un fusil 20, de même qu'une petite quantité de marijuana.

Une amitié terminée

Les motifs qui auraient poussé le suspect à aller tirer des coups de feu contre la maison sont plutôt obscurs.

On a appris que le suspect et le jeune homme qui semble visé dans cette affaire avaient entretenu des liens d'amitié dans le passé mais que depuis un an, ils ne se fréquentaient plus.

Il semble que sur une période de plusieurs mois, le suspect aurait harcelé son ancien copain à propos d'une dette mais cette créance ne serait que du vent.

Après les arguments verbaux, il semble que l'on soit passé aux arguments plus musclés et plus dangereux, les projectiles d'arme à feu.

Le propriétaire de la maison, abimée de coups de feu, n'a vraiment pas pris tout le brouhaha d'hier et la publicité qui risque de menacer la vie privée de la famille pour un bon bout de temps.

«Ma femme et moi, nous n'étions pas là en fin de semaine. Nous étions partis en vacances. Je n'ai vraiment rien à vous dire sur cet incident. Nous venons de voir les images et le reportage à la télé et tout ce qui s'est dit. Nous avions presque envie d'en pleurer. C'est regrettable ce qui s'est passé. C'est regrettable aussi pour le jeune homme qui a été arrêté mais que dire de plus!»

Pour en revenir à l'opération d'hier matin, on doit souligner que le domicile du maire du Canton de Brompton, M. Claude Belhumeur, donnait précisément sur la rue Paradis où se déroulait le déploiement policier.

Il s'est dit étonné de voir une telle action policière se dérouler sous ses yeux et dans un secteur aussi paisible. Il a également été étonné de l'adresse et de la façon avec laquelle les policiers de Sherbrooke qui desservent sa municipalité ont mené à terme l'opération.

L'âge d'or interviendra auprès du maire

L'organisme veut aider les personnes âgées incapables de pousser leur bac de déchets

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Le Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie interviendra auprès du maire de Sherbrooke, Jean Perrault, afin d'aider les personnes âgées incapables de pousser leur bac de déchets au bord de la rue.

Le conseil de l'âge d'or a pris cette décision, hier, à la suite de la décision de la Ville de Sherbrooke d'obliger 80 résidents à transporter leur bac jusqu'à la rue.

Privilège

On se souviendra que 80 résidents conservaient jusqu'à récemment un privilège alors que la Ville allait récupérer leur bac dans leur cour arrière. Ces résidents, des personnes âgées ou malades, furent épargnées il y a quelques années lorsque pour des raisons d'économie, la Ville mit un terme à la collecte des déchets à l'arrière des habitations.

Nouvelle présidente du Conseil régional de l'âge d'or de l'Estrie, Jacqueline Myre estime qu'il est possible d'aider les personnes concernées.

«L'hiver, dira-t-elle, c'est vrai qu'il est difficile pour les personnes âgées logeant au deuxième ou troisième étage de descendre les déchets. Il faut voir si on peut les aider, quitte à donner un ou deux dollars à un petit voisin ou camelot



Jacqueline Myre

pour transporter les déchets.»

Décision ferme

Du côté de la Ville de Sherbrooke, le directeur par intérim de la Planification et des Travaux publics, Guy Labbé expliquait récemment à La Tribune que la décision d'abandonner ce service était ferme.

Il faisait par contre valoir que des communications ont été établies avec des groupes sociaux afin d'aider les personnes concernées.

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

Petites annonces

La Tribune

LE SPÉCIAL SE POURSUIT!

Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la répétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999

1 800 567-6955

BUREAU OUVERT Lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h 30
Lignes téléphoniques: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
Vendredi jusqu'à 16 h 30

DE L'EXTÉRIEUR

Cette offre est en vigueur jusqu'au 2 septembre 1995 (dernière parution) et s'adresse aux particuliers. Elle ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture s'établira au montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs parutions.

LES AUBAINES HITACHI

Performance exceptionnelle

27CX30

- Écran noir
- Télécommande universelle
- Stéréo
- «Surround»
- 650 lignes

PRIX TÉLÉ-SON

69995



VTF 390

- Hi-Fi 6 têtes
- Contrôle universel lumineux
- Menu trilingue

PRIX TÉLÉ-SON

39998

Technicien sur place

Télé-Son

2300, rue King Ouest
SHERBROOKE
(819) 822-3344

- Plan de crédit disponible
- Location écran cédant
- Illustration peuvent différer

FAITS DIVERS

Disparue depuis le 31 juillet

Sherbrooke (psj) - À la demande des parents et des policiers de la Sûreté municipale de Rock Forest, voici le signalement d'une adolescente de 17 ans, portée disparue de son lieu de résidence depuis le 31 juillet.



Stéphanie Bérard

Stéphanie Bérard mesure 1m 57 (cinq pieds et deux pouces), pèse dans les 59 kilos (130 livres), a les cheveux noirs, raides, lui tombant sur les épaules et les yeux bruns.

Dans les signes distinctifs, on précise que la jeune femme a la narine gauche ornée d'une boucle d'oreille.

Elle est une habituée du centre-ville de Sherbrooke ce qui ne veut pas dire qu'elle ne pourrait pas se trouver ailleurs en région, notamment à Cowansville.

Toute information au sujet des allées et venues de la jeune femme pourrait être communiquée aux autorités de la Sûreté municipale de Rock Forest, à 564-6464.

Deux feux allumés dans des conteneurs

Fleurimont - Un peu trop dans le même secteur pour être une coïncidence.

Deux feux de nature criminelle ont été mis dans des conteneurs, à Fleurimont, au cours de la nuit de mardi à hier.

Un premier incendie a éclaté non loin du 2495 chemin Galvin, vers 0h15. Le second, angle des rues Daigneault et Beaudoin, à 5h30.

Les pompiers ont été appelés à intervenir.

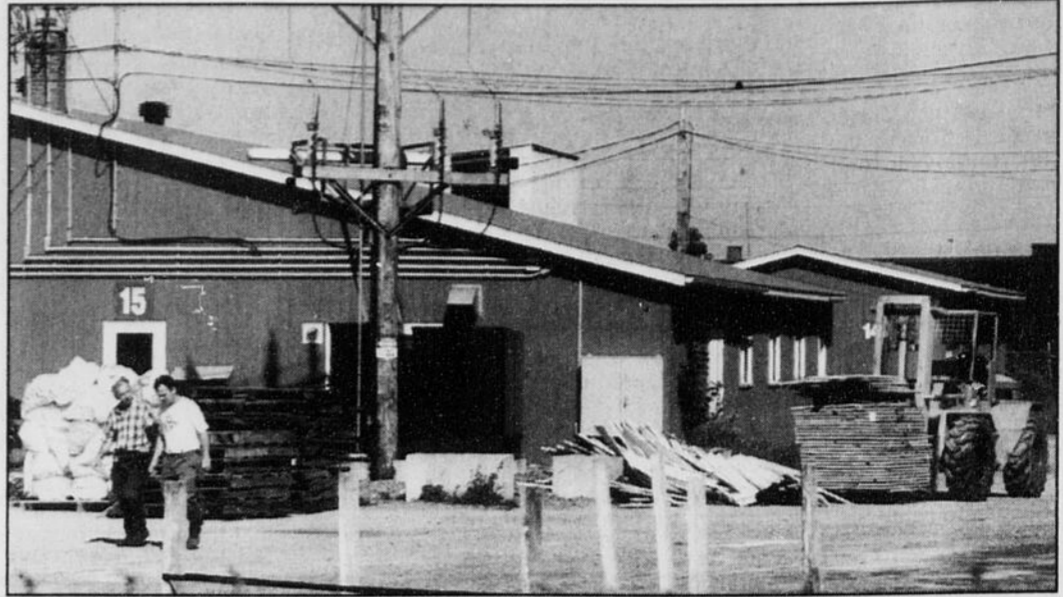
Le décès d'un homme heurté par un chariot élévateur

Sherwood-Drolet jure qu'il «n'y a pas eu de négligence»

Claude PLANTE Sherbrooke

Pour la direction de la compagnie Sherwood-Drolet, il faudra regarder ailleurs que du côté du conducteur du chariot élévateur impliqué dans l'accident mortel d'hier après-midi pour expliquer les circonstances de ce drame. Depuis son embauche, on ne peut rien lui reprocher, pas même «une petite égratignure sur un véhicule de la compagnie».

«Cet employé a toujours fait ça ici, de reprendre Denis Drolet, président de l'entreprise manufacturière de bâtons de hockey. Il n'y a qu'un "lift" à l'extérieur et c'est lui qui fait tous les déplacements de bois dans la cour. A ce que je sache, on ne rapporte pas d'accident impliquant un "lift" ici chez Sherwood-Drolet.»



Un homme travaillant pour une compagnie de sous-traitance de la compagnie Sherwood-Drolet est décédé hier après avoir été heurté par un chariot élévateur sur le site des installations du fabricant de bâtons de hockey.

Téléphoto, Claude Poulin

«Il est possible qu'il n'ait pas entendu le "lift" venir à cause du bruit que provoquent les machines à dé-poussiérer, note-t-il. Vous pouvez être certains qu'on va faire notre enquête interne. On en fera un cas type pour que ça ne se reproduise plus.»

«Il n'y a pas eu de négligence», jure le directeur des ressources humaines de l'entreprise située sur la rue Sherwood, André Bergeron, qui désire garder secret le nom du conducteur. «Il s'agit d'un chauffeur de

27 ans d'expérience.»

De plus, une enquête du coroner sera demandée dans le dossier, a indiqué hier en fin d'après-midi le directeur des soins professionnels au CHUS, Paul Montambault.

URGENT
BESOIN D'USAGÉS

Profitez de nos rabais

sur tous les modèles

HOTPOINT

et vous serez

surpris

de ce nous vous donnerons pour vos électroménagers usagés.

Service de l'Estrie

Les Spécialistes de l'ÉLECTROMÉNAGER

SHERBROOKE
3151, boul. Portland
563-2920SHERBROOKE
225, rue Wellington Sud
563-0563DRUMMONDVILLE
455, boul. St-Joseph
475-9777GRANBY
385, rue Dufferin
777-5544

09/159

août, le mois de l'espadrille

payez aucunes

TAXES*

Reebok
Wildcats
Oshkosh
Buster-Brown

* Promotion valide pour les étudiants (es) sur les espadrilles à prix régulier

Nous serons ouverts les dimanches à compter du 20 août

CENTRE D'AJUSTEMENT

CARON

CHAUSSURES et ACCESSOIRES

109, rue King Ouest, coin King et Wellington,
Sherbrooke 346-6565

08670

VENTE

RETOUR À L'ÉCOLE

17 AU 26 AOÛT

LES GALERIES
QUATRE SAISONS930, 13e AVENUE NORD, SHERBROOKE
DES RABAIS, DES ESCOMPTES
PARTOUT! PARTOUT! PARTOUT!

VOICI QUELQUES EXEMPLES:

25% À 50%
DE RABAISSUR TOUT BIJOU
EN ARGENT (925)

NOUS PAYONS LES TAXES

BIJOUTERIE LUCIE

BON JOVI THESE
DAYS

Disque compact

14.99

Rég. 24.99

MUSIC WORLD

2 PAIRES
DE JEANS45\$ Pour une rentrée
branchée!

JEANS PLUS

BOUCLES
D'OREILLES, COL-
LIERS, BARRETTES

3 PAIRES/5\$

ARDENE

CHEZ PROVIGO
4 SAISONSLE MEILLEUR BLÉ D'INDE
LOCAL EN VILLE

À TRÈS BAS PRIX

400 gr FROMAGE
CHEDDAR EN BLOC

3.50

Rég. 4.50

PETITE GOURMANDISE

UNE RÉGLE
DE 30 cm OU
UN AIGUISOIR

50¢ Rég. 1.00

BARBOUILLERIE

PANTALON
DE TOILETTE

9.98 Rég. 59.98

UNIFORME PROFESSIONNEL

10\$
DE RABAIS

SUR UNE PAIRE DE JEANS À 49\$

SI VOUS RAPORTEZ VOS VIEUX

On vous achète votre vieux jeans

pour 10\$ le ticket d'une

nouvelle paire, à partir de 49\$

QUÉBEC UNISEX

EN PLUS:

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
17, 18, 19 AOÛT

POUR 50¢* SEULEMENT, CREVEZ

UN BALLON ET COUREZ

LA CHANCE DE GAGNER

1 BILLET

(valeur 12\$)

POUR LE CIRQUE SHRINERS.

(À proximité de la Tabagie)

CIRQUE
DES SHRINERS

ON VOUS ATTEND!

Au profit des Petits Cadets de l'air

08/781

Un nouveau règlement de la CSCS oblige les multihandicapés à fréquenter l'école Le Touret

Les parents de la petite Sophie demandent une enquête

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les parents de la jeune Sophie, une petite fille multihandicapée qui devra fréquenter l'école Le Touret à compter de la fin août, ont formulé une demande d'enquête auprès de la Commission des droits de la personne.

En effet, vient de faire connaître la mère de Sophie, Marie-France Blouin, elle et son mari, André Groleau, ont décidé de porter plainte contre la décision du conseil des commissaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke (CSCS) d'appliquer un nouveau règlement en vertu duquel les enfants multihandicapés comme Sophie ne peuvent plus profiter de l'intégration scolaire, mais doivent plutôt être regroupés à l'école Le Touret, de Rock Forest.

Selon Mme Blouin, ce règlement est discriminatoire. D'autant plus, plaide-t-elle, que Sophie était bien intégrée à son école de quartier, l'école de La Samare, de Fleurimont et qu'elle s'y épanouissait, entourée de ses amis.

À la Commission des droits de la personne, Suzanne Valéry confirme avoir reçu le demande d'enquête. Tout comme elle confirme qu'elle entend faire une intervention lors de la période de questions allouée au public, lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires de la CSCS, lundi soir prochain.

Selon Mme Valéry, la commission est souvent intervenue dans des

André Groleau et Marie-France Blouin, en compagnie de leur autre fille, Esther, s'adressent à la Commission des droits de la personne dans l'espoir de garder la petite Sophie à l'école La Samare, de Fleurimont.



dossiers d'intégration scolaire et a su travailler avec tous les intervenants. Dans ces dossiers, note-t-elle, il faut non seulement se soucier de la charte mais aussi de l'esprit de la charte, dans sa dimension plus large

d'égalité et de respect».

Par ailleurs, alors qu'il ne reste que douze jours avant la rentrée scolaire, Mme Blouin déclare ne pas avoir eu de nouveaux contacts avec la direction de l'école Le Touret de-

puis une première visite des lieux qui ne l'avait pas convaincu quant à la qualité des services qui y seraient offerts à Sophie. Lorsque le dossier a été rendu public en milieu de juin, la

directrice de l'école Le Touret, Anne-Marie Langlois, avait déclaré vouloir laisser passer quelque temps avant de rétablir le contact avec les parents de Sophie.

«Il ne reste plus beaucoup de temps avant la rentrée mais nous avons toujours espoir que Sophie puisse demeurer à La Samare», signale Mme Blouin.

Victime d'un glissement de terrain rue Triest

Line Laflamme pourrait encore être indemnisée par son assurance

François GOUGEON Sherbrooke

Il resterait une petite lueur d'espoir pour Mme Line Laflamme d'être indemnisée par son assureur, le groupe des caisses Desjardins, à la suite du déversement de boue dans son logement de la rue Triest, samedi dernier.

«Le dossier de cette cliente n'est pas clos. Tout dépendra de ce qu'il en est réellement de l'hypothèse soulevée par le directeur de l'Office

municipal d'habitation, M. Léon Deschamps, à l'effet que cet événement serait dû à la foudre», a expliqué hier le représentant de l'assureur, Yvan Brisson.

M. Brisson, qui s'est bien défendu d'être insensible au cas de Mme Laflamme, estime néanmoins qu'il ne peut rien faire pour le moment. «On est très sympathique avec ce que vit Mme Laflamme. Ça ne doit effectivement pas être drôle. Mais pour nous, actuellement, le cas relève à un glissement de sol. Et en vertu de son contrat d'assurance, ce sinis-

tre n'est pas couvert», a rajouté M. Brisson.

Il a indiqué que du côté des Assurances générales des caisses Desjardins, on soupèse aussi l'hypothèse voulant que la foudre soit en cause et qu'en frappant, la décharge électrique a littéralement pulvérisé le torrent de boue dans le logement de Mme Laflamme. «C'est quelque chose qu'on analyse chez nous, a aussi soumis M. Brisson, notant qu'un verdict final de l'assureur pourrait être rendu au début de la semaine prochaine.»

ÉLÉGANCE
emme

RÉOUVERTURE OFFICIELLE

Vêtements
Colette de Rome
Vêtements féminins
Prêt à porter et importations

NOUVELLE ADMINISTRATION

RABAIS DES MANUFACTURIERS

Colette de Rome
Vêtements féminins
Prêt à porter et importations

PLAN MISE DE CÔTÉ
MasterCard VISA

RÉDUCTION SUR

- Vestons
- Jupes
- Pantalons
- Blouses
- Denim
- Jeans
- Chandails
- Bermudas
- Ens. deux pièces sport
- Ens. deux pièces
- Élégance
- Tailleurs

81, rue Wellington Nord, Sherbrooke (819) 569-0122

LE GEANT DU MANTEAU

LES MEILLEURES MARQUES AUX MEILLEURS PRIX

Le plus vaste inventaire de manteaux pour hommes et femmes en Estrie

NOUVELLE ADRESSE
Maintenant au:
81, rue Wellington Nord Sherbrooke

Plan mise de côté

OUVERT 7 JOURS

ENTREPÔT MANTEAU

AVALANCHE

Voisin de **COLETTE DE ROME**
81 Wellington Nord Sherbrooke

Vous débarrassez-vous des puces aussi facilement?

C'est maintenant possible avec PROGRAM, le premier traitement mensuel pour la maîtrise des infestations de puces. Voici enfin un anti-puces différent. Sécuritaire, facile d'emploi et vraiment efficace. Pour les chiens, c'est un comprimé. Pour les chats, c'est un liquide à mélanger à la nourriture. Administrez-les une fois par mois, au repas, pour éliminer le problème des puces. Ce produit remarquable est offert seulement chez votre vétérinaire. Appelez-le dès aujourd'hui.

PROGRAM
(LUFENURON)

CCPP Santé animale ciba Une dose. Une fois par mois. Pas plus compliqué que ça.

© Marque déposée de Ciba-Geigy Canada Ltée

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Magnifique victoire de Gilles Coutu

Les plus belles victoires sont parfois celles qui émergent de longs combats. Celle que remporte aujourd'hui même Gilles Coutu du Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke métropolitain, fait partie de ces glorifiantes batailles pour le mieux-être de l'Humain.

Gilles est lui-même lourdement handicapé. Ce qui ne l'empêche nullement de goûter la joie de vivre, de participer aux événements régionaux et même de militer et se battre pour ses idées.

Tant et si bien qu'il en devient parfois un peu agaçant. C'est le propre de celui qui croit en la valeur de ses idées et n'abandonne pas.



Depuis plusieurs années il talonne entrepreneurs privés, fonctionnaires et politiciens pour que soit respecté la Loi 9 sur le transport adapté ainsi que les droits des personnes handicapées reconnus par la Charte de Droits de la Personne. Pour lui et pour bien d'autres.

Ils sont plus de 1300 inscrits sur les listes du service de transport adapté de la CMTS. Plus de 700 utilisent les minibus quotidiennement. Mais ils n'ont pas encore la possibilité de sortir du ghetto, de leur isolement dans leur région, aucun service économiquement accessible n'existant pour leur permettre d'aller vers les grands centres.

Cela tire à sa fin grâce à l'acharnement d'un Gilles Coutu. Ce matin, les autobus Auger annoncent un lien Montréal-Sherbrooke-Québec accessible aux gens en fauteuil roulant. Neuf corporations de transports intermunicipales fournissent, obligées par la Loi 9, ce service à leur résidents. La desserte Montréal-Sherbrooke-Québec leur promet autonomie et liberté plus grande ainsi que la possibilité d'obtenir des services spécialisés.

Elle sera aussi une voie ouverte qui entraînera dans son sillage les autres entrepreneurs en transport interurbains. La victoire sherbrookoise de Gilles Coutu et du RUTASM n'est que le prélude d'une conquête plus grande encore des droits des personnes handicapées à l'échelle de la province.

Près de 40 000 personnes au Québec sont admises aux services de transport adapté locaux. Ils effectuent plus de 2,5 millions de déplacements annuellement.

Les endroits publics doivent obligatoirement s'équiper de rampes d'accès pour les fauteuils roulants. On leur réserve des salles de toilette adaptées et des stationnements à proximité des lieux publics bien protégés par des lois sévères. Pour toutes ces petites victoires, la route a été longue.

Sensibilisation, actions directes, manifestations, comme celle qu'a tenu Gilles Coutu en juin 1993 au terminus de Sherbrooke ont eu raison des réticences sinon de l'aveuglement systématique des entrepreneurs privés et souvent tout autant de notre indifférence de concitoyens.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



TRIBUNE LIBRE

L'Académie Musicale: au bout du rêve

Il est permis de rêver bien sûr; mais généralement le travail acharné nous amène plus sûrement vers le but visé. Le travail dans l'ombre de plusieurs bénévoles aux différentes activités de financement a permis d'assurer à l'Académie sa mise en route estivale.

Le génie créatif et l'encadrement soutenu de l'équipe des instructeurs ont su faire éclore le potentiel de chacun des 56 jeunes membres, afin de produire un spectacle de qualité et surtout faire vibrer des milliers de personnes, tant au Canada qu'aux États-Unis. Leur spectacle tiré de la musique du film «L'empire du soleil», s'est avéré être l'empire des jeunes.

Décrire l'Académie, c'est difficile; il faut le vivre. Pratiquer, répéter les mêmes partitions de musique jusqu'à la perfection, au-delà de 12 heures par jour, recommencer et améliorer la chorégraphie sur le terrain, s'oublier pour apprendre à vivre avec les autres; dormir dans les autobus ou sur les planchers d'écoles; s'occuper de son lavage et l'entretien de son instrument, voilà l'école de la vie pour ces jeunes passionnés de musique et de drum corps.

Ce travail effectué depuis plusieurs mois par les membres de l'Académie, leur ont permis de vivre un rêve, qui maintenant est tout à fait réel et mérité. Que de fierté, de voir nos jeunes entrer au Rich Stadium à Buffalo pour ce Championnat du monde, en division 3. La démarche droite, l'allure fière, l'homogénéité des mouvements et

surtout, malgré une certaine nervosité, la volonté de se surpasser. Que d'émotions, d'entendre la justesse de la musique de John Williams, de visualiser la clarté de la chorégraphie et surtout de sentir les vibrations des jeunes se transmettent aux spectateurs. Bien des coeurs ont vibrés et bien des larmes ont perlées sur les

visages.

Pour ces jeunes, le rêve devient réalité: être proclamés champions du monde. Tout ce travail et ces sacrifices s'oublient. Les jeunes sont fatigués, mais il existe une clarté dans leurs visages, une lueur dans leurs regards et une médaille au coeur. Ce rêve s'est installé petit à petit après

chaque compétition au cours de l'été. Mais pour arriver à ce championnat du monde, chaque jeune est allé au bout de son rêve.

Merci et bravo à chacun!

Suzanne Fontaine
Mère et bénévole

Ne cherchez plus ailleurs!

M. Jacques Poisson
Mouvement estrien pour le français

J'ai pris connaissance de votre article dans La Tribune.

Les séparatistes et leurs sympathisants semblent tous vivre en commun ce culte qui se veut de défendre sans exception l'usage de mots anglais. (...) La seule région au monde où des grands insignifiants ont fait écrire le mot «arrêt» sur des panneaux, propres à la signalisation internationale, c'est au Québec. Hip, hip...

Dans ma tâche heureuse de conducteur (bénévole) de véhicule aux Jeux du Québec, mon passage de quelques minutes qui s'était dit éducateur, me mentionne en passant devant une série d'immeuble, sur le campus: «...ces édifices sont toutes occupés par des visiteurs et le champ, là-bas, c'est là que jouent les athlètes de soccer.»

Lui demandant poliment dans quelle discipline il enseignait, il m'a

bravement répondu, prof de français!

Mon cher monsieur Poisson, ne cherchez plus ailleurs. Le problème repose dans les mains de tous ces gens qui manquent de fierté dans l'utilisation de notre belle langue, et non dans l'infiltration de quelques mots en langue anglaise, que d'ailleurs, j'en suis presque sûr, vous employez vous-même quotidiennement. Comment voulez-vous que notre jeunesse parle correctement le français si à l'école, on oublie de leur inculquer la fierté qu'on devrait tous avoir, de bien s'en servir. On aime mieux leur bourrer le crâne de propagande séparatiste, et ce, évidemment sous d'autres titres moins explicites.

Lorsque nos cousins de France nous demandent si nous employons le mot «Tabern...» à la maison dans notre langage courant... avec quelles explications aurait-on pu leur répondre poliment: non! Notre artiste et compatriote Michel

Tremblay leur a fait entendre de ses pièces où les jurons se doivent de faire partie de notre patrimoine. Nous en sommes tellement fiers.

Monsieur Poisson, que les jeunes aux Jeux du Québec se soient choisis des noms latins, espagnols, anglais ou chinois pour identifier leurs groupes de musiciens, ceci n'a rien à voir avec le Mouvement estrien pour le français que vous dites représenter, ni avec la direction des Jeux du Québec, ni avec les Raëliens, ni avec vous personnellement. S'ils ont choisi de chanter des pièces en anglais, c'est que nos voisins du sud ont conçu de la musique (!) qui les excite davantage, et en plus, par malheur, ils les ont pondues en anglais. Malédiction!

Ces jeunes ont de bonne foi choisi le ou les noms qui leur convenaient. (...)

Yvan L. Bureau
Retraité
Sherbrooke

85 ans... ensemble



Guy Crevier: de correspondant régional à président de TM

Denis DUFRESNE Sherbrooke

De correspondant régional pour La Tribune à président et chef de la direction de Télé-Métropole (TM), Guy Crevier en a fait du chemin depuis une vingtaine d'années et nourrit toujours la même passion du métier.

«Oui, j'ai la passion du métier, mais j'ai aussi eu la chance de travailler avec des professionnels comme Gilles Dallaire, à l'époque, et avec des équipes formidables. Il y a aussi la chance d'être arrivé à la bonne place au bon moment», raconte en entrevue M. Crevier, pour expliquer son cheminement somme toute exceptionnel.



Guy Crevier

Facile d'approche et pas prétentieux pour deux sous, l'ex-journaliste était de passage la semaine dernière à La Tribune pour parler du nouveau partenariat entre TM et CanWest Global, en vue de lancer une nouvelle station de télévision anglophone au Québec.

Il a profité de sa visite pour saluer d'anciens collègues de travail et se rendre compte de visu des changements technologiques apportés au journal au cours des dernières années.

«Comme ça a changé! Auparavant l'atelier avait un aspect plus industriel», a-t-il indiqué à la vue du nouveau matériel informatique.

Natif de Montréal, Guy Cre-

vier s'est installé dans les années 70 dans la région de Cookshire, d'où il a commencé vers 1976 à écrire des reportages pour La Tribune.

Il a rapidement fait son entrée à la salle de rédaction, puis est devenu chef de pupitre, avant de quitter pour la direction de l'information au quotidien La Voix de l'Est, de Granby, en 1981.

Un plan de match...

De là il s'est retrouvé vice-président à l'information et aux affaires publiques de TVA, à Montréal, où il a participé à la refonte des émissions d'information, avec la mise sur pied d'émissions comme Le Match de la vie.

«Le travail d'équipe, c'est la base. Je ne fais pas grand chose moi-même comme patron, TVA c'est un réseau extrêmement performant parce qu'on est avant tout une équipe. Le travail d'un patron, c'est de définir des objectifs clairs et un plan de match», indique Guy Crevier lorsqu'on lui demande d'expliquer son succès.

Et même s'il oeuvre à Montréal depuis déjà un bon moment, M. Crevier attache toujours une très grande importance à l'information régionale, au produit qui reflète les préoccupations et le vécu des gens.

«Le produit c'est la base même de tout, on doit avoir un lien avec le lecteur, le téléspectateur. Je suis

un gars qui croit beaucoup à l'information régionale. D'ailleurs, au moment où tout le monde coupait, TVA a développé l'information en région», fait-il valoir.

Âgé de 42 ans, Guy Crevier dit avoir confiance en l'avenir des médias d'ici, malgré la globalisation des marchés et une situation financière pas toujours facile.

«Je suis confiant dans le système dans lequel on est, les gens sont des professionnels qui ont le produit à coeur. C'est un business d'avenir, nous avons des médias de qualité et c'est une richesse fantastique, on a une liberté de presse au service de la communauté», souligne-t-il.

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRODUCTION		PRÉ-IMPRESSION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoints au directeur	Daniel Gauthier Directeur	René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur	André Custeau Adjoint au directeur	

Centre Hospitalier Saint-Vincent-de-Paul

FONDATION du Centre Hospitalier St-Vincent-de-Paul

UNIVERSITÉ DE L'ESTRIE
CENTRE

Téléphoto, Claude Poulin
L'Hôtel-Dieu a procédé au changement d'appellation parce que la commande a été donnée par le responsable avant son départ pour les vacances. Ce sera le cas bientôt au CHUS et à St-Vincent-de-Paul, assure le directeur général adjoint du nouveau centre hospitalier, Normand Legault.

Changement d'appellation de l'Hôtel-Dieu

Pas un signe précurseur de la décision du site retenu

François GOUGEON Sherbrooke

Même si l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke a procédé plus vite que Saint-Vincent-de-Paul au changement d'identification lui faisant épouser l'appellation du Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE), il ne faut pas s'imaginer que cela traduit la décision prise quant au site hospitalier qui sera maintenu au cœur de Sherbrooke.

«Cela n'a strictement rien à voir... Si l'Hôtel-Dieu a déjà procédé au changement d'appellation, c'est que la commande a été donnée par le responsable de cet endroit avant son départ de vacances. Ce qui n'a pu être le cas pour Saint-Vincent-de-Paul et même le CHUS d'ailleurs. Mais ce sera très bientôt», a fait valoir hier le directeur général adjoint du nouveau centre hospitalier, Normand Legault.

Selon lui, ce n'est pas tant pour des questions d'ordre légal (les trois centres hospitaliers n'existent plus depuis le 1er juillet alors que le CUSE a pris la relève) que les noms sont ainsi changés. «C'est un des nombreux gestes qu'on a décidé de poser pour que le personnel et la

clientèle réalisent que les trois hôpitaux ont été fusionnés», a dit M. Legault, qui parle désormais de pavillon de Fleurimont (ex-CHUS), Bowen (ex-Hôtel-Dieu) et King (ex-Saint-Vincent-de-Paul).

D'autres changements interviendront graduellement, comme par exemple lors d'un appel téléphonique à l'un ou l'autre des trois établissements de soins de courte durée. Actuellement, on identifie toujours les immeubles par trois noms qui n'ont plus d'existence légale mais cela sera corrigé «très prochainement», de l'avis de M. Legault.

Par ailleurs, un petit détail au plan de l'esthétique concerne le panneau d'identification qui a remplacé l'appellation à la verticale de l'Hôtel-Dieu, rue Bowen: ce n'est pas très beau. «C'est exact que ce n'est pas ce qu'il y a de plus joli et de plus facile à lire. Mais on va tenter de voir avec le fournisseur la façon d'améliorer les choses», a indiqué le directeur des services auxiliaires de l'ex-Hôtel-Dieu, Camille Hudon.

Autre détail, il en a coûté «moins de 1000 \$» pour procéder aux changements graphiques en question.

LA FOIRE DE L'ESPADRILLE



asics
adidas
NIKE
Reebok

CADEAU GRATUIT
avec achat minimum de \$39,95
au 50 premiers clients.

LOTTO MASTER \$39,95 rég. \$94,95	ASICS LEGACY \$49,95 rég. \$89,95	NIKE X-TRAINER \$59,95 rég. \$99,95	ASICS V2 \$69,95 rég. \$99,95	PUMP ARSENAL \$79,95 rég. \$159,95
--	--	--	--	---

L'ENTREPOT DU SPORT
365 Alexandre, Sherbrooke
820-2374

LIQUIDATION FINALE ET TOTALE

Plus de 2000 paires d'espadrilles à liquider à partir de \$9,99 jusqu'à \$79,99
Débutant jeudi 17 août à 9h30

Entreprise d'ici

LaTribune

Sherbrooke
1995

ÉDITION SPÉCIALE

Publireportage

FEMME DE DÉFI, LUCIL SIMONEAU EN RELÈVE UN DE TAILLE !

Depuis juillet 1995, Lucil Simoneau déborde d'enthousiasme et de satisfaction. Pourquoi ? Parce qu'elle vient de prendre une importante décision: travailler à son compte à titre de courtier immobilier indépendant, et qu'elle est très fière d'elle. Une décision lourde de conséquences alors que le monde immobilier connaît une période difficile, mais les défis ne font pas peur à Mme Simoneau. Elle précise: «Je suis tellement bien avec cette décision. Ma clientèle a très bien réagi. J'ai même reçu de nombreux témoignages de confiance et d'encouragement.»

Que dit Nelson, le fils de Lucil de cette décision ? «S'il est une personne fière de moi, c'est bien lui», nous dit Mme Simoneau. «Nelson, aujourd'hui photographe de mode, est mon plus fidèle «collaborateur» depuis qu'il est tout jeune. Il m'a toujours encouragée à faire plus et mieux.»

À l'apogée de sa carrière, Mme Simoneau se rappelle avec fierté du cheminement qui l'a conduite de l'enseignement, à la vente automobile, en passant par la gestion d'immeubles, à une carrière dans l'immobilier.

Des expériences profitables...une carrière à succès

«Vous savez, enseigner pendant dix ans à de tout jeunes enfants, c'est une excellente façon d'apprendre à écouter, à décoder les intentions au delà des mots», nous

confie Lucil Simoneau faisant un survol de sa carrière. C'est cette qualité d'écoute qui fait la force, l'atout majeur de Lucil Simoneau.

Tout est prétexte à défi pour Lucil Simoneau. L'immobilier en est un. En 1986, elle se joint donc avec le groupe Le Permanent et connaît avec eux neuf ans de succès. Détenitrice à plusieurs reprises du titre de Grand Maître Vendeur, elle fait partie de l'élite des agents du Permanent et de la Capitale depuis dix ans.

Alors que Le Permanent quitte la scène sherbrookoise, Lucil Simoneau se rallie à la bannière de La Capitale. Son bagage d'expérience, de connaissances et de talent la sert bien puisqu'elle se classe parmi les 100 meilleurs vendeurs en province.

Une conception personnelle de l'immobilier

Tous ces succès, cette carrière en constante progression, sa popularité auprès de sa clientèle, Mme Simoneau y trouve une explication bien simple: «l'important pour moi, c'est d'établir une relation de confiance avec mes clients, de savoir décoder leurs aspirations les plus profondes et pouvoir y répondre. Vous savez, je ne vends pas seulement des maisons, je vends surtout une qualité de vie, un environnement où les gens seront heureux. Chaque vente est pour moi l'occasion d'une rencontre unique avec des gens de tous les milieux, c'est un privilège et un plaisir pour moi de faire ces rencontres.»

Chose certaine, Lucil Simoneau brûle toujours du feu sacré. Faire ce qu'elle fait la satisfait toujours. «Le meilleur moment pour moi, c'est quand je mets «vendu» sur une enseigne. Ce geste signifie que du même coup, j'ai comblé les attentes des deux parties», nous avoue Mme Simoneau.

Et l'avenir? Continuer dans une profession qu'elle adore, d'une façon encore plus personnelle peut-être, mais sans jamais oublier l'essentiel: les gens derrière les transactions.



Nouer des relations personnalisées avec chacun de ses clients, pour bien définir et répondre à leurs attentes, voilà l'essentiel des raisons du succès de Lucil Simoneau, courtier immobilier agréé.

Lucil Simoneau est fière de sa décision de travailler à son compte. Si l'approche des clients, les relations qu'elle noue avec eux, et l'amour de son métier sont demeurés les mêmes, la raison sociale de Lucil Simoneau est entièrement nouvelle. Nous voyons ici Mme Simoneau au moment où une nouvelle enseigne est installée.

LUCIL SIMONEAU
COURTIER INC.
829-6161

«CHAQUE NOUVEAU MANDANT EST UNE OCCASION DE RELEVER UN DÉFI ET DE FAIRE ENCORE MIEUX POUR MES CLIENTS»

500 VÉHICULES SOUS UNE TENTE!

à liquider

Des prix jamais vus!

Incredible!

**5 JOURS
SEULEMENT**

MERCREDI • JEUDI • VENDREDI
• SAMEDI • DIMANCHE

16, 17, 18, 19, 20 AOÛT

10 MARQUES DE VÉHICULES

SATURN

HONDA

Geo

CHEVROLET

ISUZU

ACURA

Oldsmobile

NISSAN

Cadillac

INFINITI

Possibilité de
**RIEN À PAYER
AVANT JANVIER
1996*****

Liquidation totale!

NE MANQUEZ PAS LA PLUS GRANDE VENTE
SOUS LA TENTE AU QUÉBEC!

TAUX D'INTÉRÊT

à partir de

19%**
sur modèle
sélectionné

Jusqu'à

28%*
DE RABAIS

GRATUIT

CHANGEMENT D'HUILE ET
DE FILTRE JUSQU'EN L'AN 2000

OU

GARANTIE 10 ANS/400 000 KM
(Moteur)

LES TERRASSES
Rock Forest

**4857,
boul. Bourque**

HEURES D'OUVERTURE Mercredi, jeudi, vendredi... 9 h à 21 h

Samedi et dimanche... 9 h à 17 h

*Sur modèles sélectionnés

** Remboursement de la différence du taux courant des banques et de 1.9% pour les 12 premiers versements d'un financement de 60 mois avec un maximum de 10 000\$, sujet à l'approbation du crédit.

*** Sujet à l'approbation du crédit.